



## Le secteur de l'aide, de l'accompagnement, et soins à domicile appelle à la mobilisation pour le retrait du projet de loi de la réforme des retraites.

Une mobilisation historique par sa force et sa durée, le projet de réforme des retraites n'a jamais été si fragile et montre ses carences en matière de droit social.

Des actions sont déjà prévues la semaine prochaine. Le 5 février, soutien sur les mobilisations et faire du jeudi 6 février une nouvelle journée de grève et de manifestations à l'occasion du début des travaux de la commission spéciale de l'Assemblée Nationale.

Dans notre secteur nous sommes à 96,5% de femmes dont 89% sont à temps partiel subi, avec souvent des carrières morcelées. Nous serons directement impactés par cette réforme régressive.

Elle entraînera une baisse des pensions sans que personne ne connaisse véritablement sa date de départ à la retraite.

### Pour rappel :

- Il n'est pas nécessaire de déposer un préavis de grève pour notre secteur.
- Il n'y a pas d'obligation à faire grève une journée entière, vous avez la possibilité de le faire sur une demi-journée ou par débrayage d'une heure.



Les propositions de la CGT sont justes et permettraient l'amélioration de notre système actuel et garantir à toutes et tous de partir à la retraite à 60 ans maximum à taux plein, et à partir de 55 ans, en tenant compte de la pénibilité des métiers de chacun. Cela concerne tout particulièrement nos professions.

**La mobilisation se poursuit et s'amplifie.**

**Nous savons pouvoir gagner et sommes déterminés à ne rien lâcher...**

**TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 6 FÉVRIER 2020**